



COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL DU 14 juin 2011

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu du dernier conseil municipal, Jean-Jacques Sandrin demande une rectification concernant le texte sur la réforme territoriale qui dit « les maires ont été influencés par le Président de la CCBV » car il s'agit d'une appréciation qui n'a pas à paraître sur un compte rendu de CM. Cette modification est acceptée par l'ensemble du conseil, il n'y aura pas d'autres remarques.

1 - Examen de déclarations d'intention d'aliéner

Pas d'objection sur la vente de la parcelle Section B n° 1233 au lieu dit « les fortières » en vue d'un lotissement de maisons.

2 – Bail de location gérance de S. Carvat

Joël Lefort précise que la rédaction du bail de location gérance du bar restaurant traiteur a été faite avec les conseils d'un professionnel et sera présenté à S. Carvat pour acceptation, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3 – Rapport sur prix & qualité du service d'assainissement «

Le rapport, rédigé par la Mairie, reprend notamment les principales caractéristiques du service public de l'assainissement collectif :

392 foyers sont raccordés à la station conçue pour 1800 habitants,

- environ 14 kms de réseaux, dont 111 m sur St Etienne des Oullières et 639 m sur la commune de St Georges de Reneins
- un lit de roseaux a été créé pour le traitement naturel des boues, les boues étant évacuées ensuite vers un centre de compostage dans les Dombes, pour limiter le coût financier.
- Les recettes d'exploitation du service de 86 372.06 € supérieures aux dépenses d'exploitation permettront d'autofinancer en partie de futurs travaux d'assainissement.
- L'état de la dette fait apparaître que la commune terminera le remboursement de ses emprunts en 2011.
- Le prix total du service pour une consommation de 120 m³ d'eau s'élève à 284.62 € TTC
- Il est rappelé les études faites en 2010 pour un raccordement de nouveaux secteurs (la combe et Berne) et pour une petite filière de traitement pour le hameau du Gonnu.

Jean-Yves Nénert précise que la taxe PRE (Participation de Raccordement à l'Egout) sera supprimée en 2015.

Jean-Jacques Sandrin souligne la nécessité d'établir des conventions entre communes pour définir les règles, notamment avec la commune de St Etienne des Oullières.

A l'issue de la présentation, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

4 – Lotissement de la zone d'activités de Blaceret

Joël Lefort lit un courrier reçu de Mme & M. Fougerat concernant l'achat de ses parcelles d'une superficie totale de 9 890 m².

Les propriétaires, après négociations avec M. le Maire avec l'aide d'un cabinet d'expertise foncière, proposent un prix de vente à 6€ 85 le m² accompagné d'une indemnité compensatoire de 2€ 15 le m².

L'acquisition de ce terrain demeure essentielle pour réaliser la zone d'activités, cette proposition est donc votée favorablement à l'unanimité des participants.

5 – Participation des parents aux frais de repas de la cantine

Catherine Mathieu précise que 11200 repas sont servis pour un coût de revient de 5€ 49 par repas, hors frais d'eau, électricité, matériel.... La participation actuelle des parents étant de 3€ 10 par repas. Compte tenu des diverses augmentations à prévoir, il ressort de la discussion un prix/repas de 3€ 20 à la charge des parents d'élèves pour la rentrée scolaire. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6 – Participation des parents pour le service de garderie périscolaire

Dans le même esprit que pour la cantine, le coût de revient de l'heure de garderie, hors frais de locaux, s'élevant à 1 € 96, les frais de garderie de 1€ 10 sont actualisés à 1€ 15.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

COMMISSIONS

Communication : Andrée Gauthier informe :

Bons échos du bulletin municipal distribué fin mai 2011,

Le site internet de la commune sera opérationnel dans un mois, l'agenda municipal est en cours de rédaction.

Ecoles : Catherine Mathieu indique une diminution de l'effectif scolaire pour la rentrée de 09/2011 de 9 élèves, des problèmes relationnels avec les locataires HBVS et les parents d'élèves : en cause, le stationnement devant les portes d'immeubles, la pelouse endommagée. Elle évoque les problèmes de discipline pendant la cantine et les trajets et l'exclusion temporaire prévue dans le règlement quand la sécurité des enfants est en jeu.

Concernant la barrière de l'école maternelle à réparer, Claudie Desmure demande à peindre cette dernière d'une couleur autre que gris.

Invitation de Danièle Bermond pour son départ à la retraite le 17 juin 2011.

Travaux église : Date de réception de chantier à programmer.

PLU : Joël Lefort informe qu'une réunion de la commission d'urbanisme a été organisée avec la DDT (Villefranche et Lyon), la DDA, la Chambre d'Agriculture, le cabinet AUA. Après un débat, il a été décidé à cette réunion :

1. de demander d'arrêter la procédure en cours devant le TGI de Villefranche, à l'encontre de Monsieur Laurent Ruet
2. d'étudier le changement de zonage sur le secteur du Chambon, où se trouve l'exploitation « Ruet »
3. de prévoir plus de zones Ae constructibles pour les exploitations.
4. de lister avec l'aide de Céline Grieu d'AUA l'ensemble des modifications à envisager pour faire évoluer le PLU

Bibliothèque : Martine Morion informe que le voyage annuel de la bibliothèque prévu le 1^{er} week end d'octobre est prévu dans le Queyras.